



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Programme Alimentation et Insertion fête ses 10 ans

Paris, le 4 avril 2013 - Créé en 2003, le **Programme Alimentation et Insertion**, effectif dans les structures d'aide aux plus démunis depuis cet hiver, a fêté officiellement, ce jour, ses 10 ans en présence de **Guillaume Garot, Ministre délégué en charge de l'Agroalimentaire**.

Ce programme est le fruit d'un partenariat de longue date entre son Ministère, le Ministère des Affaires sociales et de la Santé, l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA), le Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière (CNIEL), la Fondation Nestlé France et l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH).

Le Programme Alimentation & Insertion a pour but d'aider à améliorer l'équilibre alimentaire des personnes en situation de précarité ou d'exclusion et de créer du lien social. Chaque année, ce sont plus de 6 000 associations d'aide alimentaire et plus d'un million de bénéficiaires, personnes en difficulté ayant recours à l'aide alimentaire, qui bénéficient de ce programme. Le Programme Alimentation et Insertion s'inscrit ainsi dans une démarche véritablement sociale, avec les actions du Programme national pour l'alimentation (PNA) validées par le Programme National Nutrition Santé (PNNS).

En 2013, **plus de 400 000 calendriers de 12 recettes** revisités par le chef Gérard Cagna et **près de 35 000 affiches** ont été distribués aux associations d'aide alimentaire pour véhiculer les valeurs et idées concrètes autour de l'équilibre alimentaire. Cette année pour la première fois, le Programme a trouvé un écho sur la blogosphère avec un cours de cuisine interactif diffusé en direct sur le site de 750 grammes et les sites des associations.

Lors du lancement du Programme Alimentation et Insertion, les lauréats du jeu-concours de recettes, lancé en 2011 auprès de lycées, et d'associations d'aide alimentaire et sélectionnés par un jury de professionnels (chefs, nutritionnistes,...), se sont vu remettre une récompense symbolique par le Ministre Guillaume Garot.

Par ailleurs, pour la première fois cette année, la Fête de la Gastronomie qui aura lieu le 22 septembre, mettra à l'honneur l'aide alimentaire et le Programme Alimentation et Insertion. Avec l'aide du Chef étoilé, Gérard Cagna, ce programme a ainsi permis à la Fédération Nationale des Paniers de la Mer de mettre au point une recette de soupe de poissons, distribuée dans les associations d'aide alimentaire depuis le mois de novembre 2012. Les amateurs de soupes seront invités à déguster cette nouveauté lors de la prochaine Fête de la Gastronomie.

Contacts presse

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
78 rue de Varenne – 75349 PARIS 07 SP

www.agriculture.gouv.fr – www.alimentation.gouv.fr

Pour Guillaume Garot, Ministre délégué en charge de l'Agroalimentaire : « *Le PAI nous montre la voie de ce que doit être une politique publique de l'alimentation en France. Une politique guidée d'abord et avant tout par le souci de la solidarité : c'est le sens des prix qui sont remis aux associations en récompense de leurs très belles initiatives. Une politique guidée également par le souci de la justice sociale et de l'accès à la qualité pour tous. C'est pourquoi je suis très heureux de cette initiative qui regroupe à la fois les industriels, les associations, la restauration et ce très beau symbole qu'est la Fête de la Gastronomie.* »

Jean-René Buisson, Président de l'Association Nationale des Industries Alimentaires, a réaffirmé à cette occasion, la volonté du secteur de participer, à son niveau, à la lutte contre les inégalités sociales, en favorisant l'accès à une alimentation équilibrée. « *L'ANIA est impliquée depuis plusieurs années dans le domaine social. Notre ambition avec le Programme Alimentation et Insertion est de mettre en relation les associations d'aides alimentaires et les professionnels pour mettre en œuvre des actions concrètes et efficaces pour que chacun puisse manger sainement quels que soient ses moyens* » a-t-il déclaré.



L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) rassemble 22 fédérations nationales sectorielles et 20 associations régionales des industries alimentaires. Elle représente plus de 10 500 entreprises alimentaires de toutes tailles et de tous secteurs. Elle est le porte-parole de l'industrie alimentaire et agit pour promouvoir les intérêts des entreprises du 1^{er} secteur économique français. www.ania.net



Fondation Nestlé France

La Fondation Nestlé France a pour mission de favoriser la transmission de la culture alimentaire française auprès des familles. Première Fondation dédiée aux comportements alimentaires ; elle s'articule autour de deux axes : COMPRENDRE ceux-ci en soutenant la recherche pour AGIR auprès des familles. www.fondation.nestle.fr



Le Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière (CNIEL) est l'interprofession créée en 1973 par les fédérations représentatives de la filière laitière : la Fédération Nationale des Producteurs Laitiers (FNPL), la Fédération Nationale des Coopératives Laitières (FNCL) et la Fédération Nationale des Industries Laitières (FNIL). Le CNIEL est la structure de référence au niveau français en tant que centre de ressources et d'information pour l'ensemble des aspects touchant la filière laitière notamment la nutrition, la sécurité alimentaire, les données économiques relatives aux marchés laitiers, les données sociologiques, le suivi de la qualité, la défense des AOP/IGP...



UMIH

L'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) est l'organisation professionnelle leader du secteur des CHR (Cafés – Hôtels – Restaurants – Discothèques) avec plus de 80 000 entreprises adhérentes. Issue d'organisations patronales créées au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, l'UMIH représente, défend et promeut les professionnels de l'hôtellerie, de la restauration, des bars, des cafés, des brasseries, du monde de la nuit et des professions saisonnières. L'UMIH est présente et active sur tout le territoire avec 300 collaborateurs et plus de 2 000 élus répartis en Fédérations départementales.

Contacts presse

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr